

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
28 MAI 2025

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres du Conseil économique de Beauce, tenue le mercredi 28 mai 2025, à 16 h, au Club de golf de Saint-Georges.

MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :

Anne-Marie Rodrigue	IGA Rodrigue et Filles
Brigitte Busque	RBC Banque Royale
Camille Bourgault	Securitrim
Caroline Bouchard	Cégep Beauce-Appalaches
Chantal Quirion	Pavillon du cœur Beauce-Etchemin
Christine Busque	Lemieux Nolet
Claude Parent	N'Ware Technologies
Claude Provost	Cultura Fortis
Denis Breton	IC Zones
Félix Lachance	Mecanium
Jasmin Grondin	BVA
Jean-Stéphane Bourque	Chambois
Jonathan Maheux	BVA
Luc Paquet	Gestion Thap inc.
Manon Bougie	Ville de Saint-Georges
Marie-Pierre Poulin	Développement PME
Mario Paquet	Desjardins Entreprises Bce-App.-Etch.
Nicolas Jean	Mirage
Patrick Busque	Centre universitaire des Appalaches
Peggy Duquet	Métal Duquet (1994) inc.
Pierre-Luc Carrier	Design Franc Art
Steve Boily	Pomerleau
Yvan Paré	Municipalité de Saint-Martin

AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :

Annick Fontaine	Conseil économique de Beauce
Audrey Boivin	Conseil économique de Beauce
Donald Doyon	Fonderie St-Romuald
Elisabeth Veilleux	Conseil économique de Beauce
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Fernand Poulin	
Francine Nadeau	Conseil économique de Beauce
Francis Mathieu	Métal Sartigan inc.
Germain Chartier	Néomédia
Hélène Latulippe	Conseil économique de Beauce
Jérôme Beaudry	Bernier Beaudry
Jonathan Pelletier	Cadets de l'air du Canada
Karine Veilleux	Ville de Saint-Georges
Lynda Aubé	Conseil économique de Beauce
Manon Veilleux	Groupe RGR
Marie-Claude Martineau	Conseil économique de Beauce

Marie-Claude Therrien	Conseil économique de Beauce
Marie-Ève Rodrigue	Lemieux Nolet
Michel Paquet	
Nancy Mckeown	Services Québec
Pascale Carrier	Bernier Beaudry
Pascal Leclerc	
Philippe Mailloux	Chaudière-Appalaches Économique
Raymond Poulin	Raymond Chabot Grant Thornton
Rémi Poulin	
Sébastien Roy	L'Éclaireur Progrès
Tony Turcotte	Métal Duquet (1994) inc.

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

La présidente du CEB, Peggy Duquet, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de s'être joints à cette assemblée annuelle. Constatant qu'il y a quorum, elle déclare l'assemblée ouverte à 16 h. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

AA 25-05-001 1.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE ET D'ÉLECTION

Peggy Duquet mentionne que dans le cadre du déroulement de cette assemblée annuelle, un président et un secrétaire d'assemblée sont requis pour le CEB ainsi que la Société de développement de Beauce. Elle suggère M. Jonathan Maheux comme président d'assemblée et Mme Hélène Latulippe comme secrétaire, et ce, pour les deux assemblées. Pour le volet des élections qui auront lieu plus tard, elle propose Mme Hélène Latulippe comme présidente d'élection et Mme Marie-Claude Martineau comme secrétaire d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE M. DENIS BRETON D'UNANIMITÉ APPUYÉE PAR M. FÉLIX LACHANCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Jonathan Maheux et Hélène Latulippe respectivement président et secrétaire de l'assemblée (Marie-Claude Martineau agira à titre de secrétaire adjointe) et de nommer Hélène Latulippe et Marie-Claude Martineau respectivement présidente et secrétaire d'élection pour le volet des élections.

Peggy cède ensuite la parole à Jonathan Maheux qui se présente rapidement et rappelle à tous que seuls les membres en règle du CEB ont le droit de proposer, seconder et voter lors de l'assemblée.

AA 25-05-002 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jonathan Maheux procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. LUC PAQUET D'UNANIMITÉ APPUYÉE PAR M. YVAN PARÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue :
 - 1.1 Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée et d'élection.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 10 avril 2024;
4. Rapport de la présidente du conseil d'administration;
5. Rapport de la directrice générale et présentation du Rapport annuel 2024;

6. Présentation des États financiers 2024 de l'auditeur indépendant;
7. Assemblée annuelle de la Société de développement de Beauce (SDB);
8. Mandat des experts-comptables;
9. Période de questions;
10. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
11. Élection des administrateurs et des officiers :
 - 11.1 Élection des administrateurs pour les postes à pourvoir;
 - 11.2 Élection des officiers et autres membres du comité exécutif.
12. Levée de l'assemblée.

AA 25-05-003 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2024

Les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Web. Jonathan suggère la dispense de la lecture et rappelle que le proposeur et secondeur devaient être présents l'an passé.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. LUC PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée annuelle du CEB du 10 avril 2024.

4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Peggy Duquet prend la parole et souligne que l'année 2024 a été bien remplie et plusieurs dossiers ont mobilisé l'équipe. L'un des plus marquants est sans doute le virage vers l'intelligence artificielle. Que ce soit à travers les déjeuners-conférences, les formations ou encore la toute première cohorte en IA rassemblant 12 entreprises, l'équipe a senti un réel engouement et a pu constater que c'était possible de rendre ces nouvelles technologies accessibles et concrètes, ici, en Beauce.

Sur le plan politique, le CEB a joué son rôle de porte-voix économique avec détermination dans le dossier de l'immigration. En collaboration avec les partenaires, le CEB a porté la voix des entreprises auprès des décideurs pour dénoncer les conséquences bien réelles de la réduction de l'immigration temporaire, intervention qui s'imposait, car les décisions prises ailleurs ont des impacts bien réels chez nous. Aussi, les déjeuners-conférences du CEB qui font fréquemment salles comblent avec des sujets d'actualité et des échanges de qualité. Cela démontre à quel point nos membres ont soif d'information et de connexion. L'équipe est fière de ce succès.

Maintenant que 2025 est bien amorcée, une année vraiment spéciale pour le CEB, on se réjouit de voir l'engouement suscité par les activités du 50^e anniversaire de l'organisation. Le séjour à l'École d'entrepreneurship de Beauce a lancé les festivités en force avec la participation de 22 entrepreneurs à l'activité. Ensuite, à la fin mars, une délégation d'entrepreneurs s'est envolée vers l'Allemagne pour prendre part à l'un des plus grands salons technologiques au monde : Hannover Messe. Puis, quelques semaines plus tard, le Souper d'affaires de prestige avec Marc Dutil qui a rassemblé un nombre impressionnant de convives autour du thème "Bâtir une région", un moment fort et inspirant. Et ce n'est pas terminé, d'autres activités soulignant notre demi-siècle d'engagement sont à venir, comme notre Tournoi de golf L'Annuel en affaires présidé par M. Donald Paquet le 11 juillet prochain, ainsi que notre Souper des jeunes gens d'affaires le 9 octobre qui mettra en vedette MM. Maxime et Martin Gendreau de Garaga.

Peggy ajoute qu'en regardant vers l'avenir, il est clair que le rôle du CEB devra continuer à évoluer pour rester en phase avec les besoins changeants de nos entreprises. La vision

stratégique pour les prochaines années s'articulera autour du renforcement de 2 des grandes orientations du CEB : Éveiller les entreprises aux technologies et Animer le milieu économique, le tout se fera par la création de maillages durables entre les entrepreneurs. Nous croyons que c'est en favorisant l'innovation et la collaboration que nous pourrions outiller notre région à relever les défis de demain. Le CEB continuera donc d'être un catalyseur de connexions, d'idées et de solutions, pour bâtir ensemble une Beauce toujours plus forte et tournée vers l'avenir.

Elle termine en remerciant du fond du cœur Luc Paquet qui quitte le conseil d'administration après 6 années d'implication, dont 4 à titre de président, de même que tous les bénévoles du conseil d'administration, les membres et précieux partenaires du CEB. Elle remercie sincèrement aussi l'équipe des permanents du CEB pour leur rigueur, dévouement, engagement, leur passion et fierté à supporter les entreprises d'ici et à soutenir le développement économique. Elle souligne que l'ensemble des administrateurs est fier d'eux et très reconnaissant du travail effectué.

Elle cède ensuite la parole à Hélène Latulippe pour le rapport de la directrice générale.

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024

Hélène Latulippe débute avec le bilan de l'année 2024 : les commissaires industrielles et les agentes de développement ont été impliquées dans 224 dossiers d'entreprises, totalisant plus de 101 M\$ en projets d'investissement dans la MRC, comparativement à 88 M\$ l'année d'avant. En plus de l'accompagnement, les conseillères ont accru leur présence sur le terrain, par la réalisation de 140 visites en entreprise pour un bilan de santé, c'est 34 de plus que l'année précédente. Ce travail de proximité est au cœur de leur approche et leur permet de rester connectées aux réalités et défis de nos membres. Hélène poursuit avec les dossiers travaillés par l'équipe du CEB :

- On constate une baisse des dossiers de démarrage, un phénomène qui se vit partout au Québec. En 2024, ce sont 29 promoteurs qui ont été accompagnés comparativement à 51 l'année précédente;
- À l'inverse, les dossiers d'acquisition/relève sont en hausse depuis 3 à 4 ans. En 2024, ce sont 36 promoteurs qui ont été soutenus dans leur projet d'acquisition/relève;
- Même chose du côté des projets d'expansion où 53 dossiers ont été travaillés, une hausse par rapport aux 47 dossiers de l'année précédente;
- Aussi, malgré la fin de plusieurs programmes d'aide financière en 2024, 28 entrepreneurs ont été accompagnés dans leurs projets de modernisation technologique;
- On dénombre 57 projets classés dans « autres services techniques ». Il s'agit d'aide à la relocalisation, du maillage généré par les conseillères, des référencements, des dossiers de mentorat ou d'aide au redressement;
- 5 dossiers sur les thèmes de l'environnement et de l'économie circulaire;
- 16 entreprises que nous avons conseillées en matière de main-d'œuvre.

Du côté du service de mentorat d'affaires, ce sont 8 nouveaux jumelages mentors-mentorés qui ont été réalisés en 2024, pour un total de 25 dyades actives.

Du côté des dossiers de financement, 13 projets ont bénéficié des programmes et fonds du CEB pour une valeur de 755 k\$ en financements autorisés par le CEB et générant des investissements de plus de 17 M\$. Notons que depuis 2 ans, la valeur des financements réalisés est en augmentation et ceci est attribuable à la révision des modalités du Fonds Relève. Cela a permis de positionner le CEB dans des dossiers de plus grande envergure dans une niche complémentaire aux institutions financières. Un fait digne de mention : le CEB a été l'organisme le plus actif au Québec dans le référencement de repreneurs au Fonds Relève PME de

la Fédération québécoise des municipalités. En effet, 16 dossiers de relève ont été soumis au cours de 2024. En venant chercher un financement au CEB, les releveurs sont admissibles à une subvention pouvant aller jusqu'à 15 k\$ pour couvrir les frais de service professionnels liés à la transmission d'une entreprise.

Hélène poursuit en détaillant les interventions effectuées au cours de la dernière année en lien avec les 4 priorités d'intervention du CEB :

- Tout d'abord, au niveau du soutien des PME face au défi de la main-d'œuvre, le CEB fut encore une fois au cœur d'une mobilisation politique et médiatique sur le dossier de l'immigration. En collaboration avec la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches et Chaudière-Appalaches Économique, le CEB a réagi dès le début de l'automne devant l'arrivée de nouvelles lois visant à réduire l'immigration temporaire. Pour appuyer les revendications du CEB, de multiples actions ont été menées, dont un sondage auprès de 213 entreprises ainsi qu'une série de reportages médiatiques mettant en lumière l'enjeu pour notre économie de perdre nos travailleurs étrangers. Pour une 3^e année, le CEB a collaboré avec les 2 autres corporations de développement économique de la Beauce à la réalisation d'un recensement des travailleurs étrangers temporaires à venir au cours des 2 prochaines années sur le territoire. L'objectif de la démarche était d'avoir un meilleur aperçu de la situation de l'immigration en Beauce afin de mieux préparer la région à accueillir les travailleurs étrangers et répondre à leurs besoins. Le CEB a aussi poursuivi son implication dans la campagne VRAiment Beauce, visant à promouvoir la région comme lieu de vie, d'études et de travail. Par ailleurs, la plateforme d'emploi La Beauce embauche reste très active, avec 385 entreprises inscrites, dont 214 en Beauce-Sartigan.
- Ensuite, dans l'axe d'éveil des PME aux technologies de demain, le CEB a également poursuivi ses collaborations avec les acteurs économiques et de l'éducation pour la 4^e édition du Mois de la mécatronique en mai 2024. Au total, plus de 430 personnes ont participé à l'une des 9 activités qui étaient au calendrier. Dans le cadre de cet événement, le CEB a coorganisé une mission technologique à Trois-Rivières pour aller visiter AGT Robotics, le Centre de métallurgie du Québec et SBI International en plus d'offrir un déjeuner-conférence sur les objets connectés. Pour une 8^e année, le CEB a coordonné l'initiative Beauce Numérique qui vise à développer une communauté numérique en Beauce par l'organisation d'activités de maillage et d'apprentissage, 2 activités ont eu lieu en 2024 réunissant 113 participants. Aussi, l'enthousiasme grandissant pour l'intelligence artificielle a permis de démarrer, en septembre dernier, une première cohorte en intelligence artificielle à laquelle 12 entreprises de la région intéressées à identifier un premier projet d'intelligence artificielle ont participé. Une formation sur ChatGPT a été organisée, celle-ci suivait notre conférence du 21 mars et réunissait 80 participants désireux d'intégrer cet outil à leur réalité d'affaires.
- Au niveau de l'animation du milieu économique, le CEB a organisé, en 2024, 18 activités économiques qui ont attiré plus de 2 200 participants au total. Parmi celles-ci, notons les 6 déjeuners-conférences qui ont fait salle comble tout au long de l'année avec une moyenne de 150 participants par déjeuner. La popularité de ces activités a clairement démontré que l'équipe du CEB a visé juste avec la programmation comprenant plusieurs activités sur l'intelligence artificielle, la relève entrepreneuriale et les perspectives économiques. Ajoutons à celles-ci les 3 événements d'envergure : le Souper d'affaires de prestige du 18 avril (avec M. Jean Champagne), le Souper des jeunes gens d'affaires en novembre (avec le témoignage inspirant de Bianca Dupuis) et le Tournoi de golf annuel qui a rassemblé 264 golfeurs.
- Et enfin, le développement économique régional. Les implications régionales du CEB en 2024 se sont traduites par une implication dans plusieurs comités et conseils

d'administration, une participation financière au Plan culturel de la MRC de Beauce-Sartigan ainsi que dans le concours Défi OSEntreprendre. Sans oublier les 2 appels à concours dans le cadre du Fonds Nouveaux Attrait touristiques qui a offert 2 bourses de 25 000 \$ à 2 projets de démarrage d'attrait touristique, soit Pixel d'étoile et le Centre DiXtrAction.

En terminant, elle remercie une fois de plus son équipe qui s'est encore dépassée pour répondre aux clients, développer de nouveaux projets et mettre la table sur la programmation entourant les festivités des 50 ans de l'organisation. Elle remercie également les 16 administrateurs bénévoles du CEB qui se préoccupent de la bonne gestion de l'organisation et qui ont donné de leur temps précieux. Elle adresse tout particulièrement des remerciements à l'endroit de Luc Paquet pour son grand dévouement au cours des 6 dernières années. Elle remercie Peggy Duquet qui a assumé sa première année à la présidence avec tout son cœur, sa générosité et ses idées qui font évoluer le CEB. Elle souligne les 50 ans du CEB en affirmant qu'elle a, plus que jamais, la conviction que le rôle du CEB est essentiel et que notre avenir collectif va se construire dans l'audace, la collaboration et la fierté régionale.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2024 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Jonathan Maheux invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Le conseil d'administration du CEB a approuvé les états financiers lors de la séance du 14 mai dernier. Les auditrices répondent aux questions des membres. Hélène apporte quelques précisions sur la provenance du surplus de 2024 :

- Les surplus sont grandement attribuables aux rendements des placements du CEB qui ont généré un 150 k\$, dont 60 k\$ sont liés à la fluctuation du marché. Il faut se rappeler que l'organisme, en 2022, a terminé l'année avec une perte de 92 k\$. La politique de placement du CEB a été élaborée de façon à générer 3 % de rendement, une année normale devrait générer des rendements de 48 k\$ et non 150 k\$. Cette année, on sera visiblement très inférieur.
- Le conseil d'administration a décidé d'affecter 75 % du 108 k\$ de surplus au Fonds collectif. Ce fonds a pour objectif de permettre au CEB d'appuyer des projets du milieu au profit d'un groupe d'entreprises;
- En cours d'année, le nombre d'employés est passé de 9 à 8 et il a été décidé de ne pas remplacer le poste;
- Les déclarations de taxes des années antérieures ont été revues afin de réclamer 100 % des taxes sur les dépenses plutôt que 50 %, ce qui a apporté au CEB un revenu non budgété de 24 k\$ en 2024.

7. ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)

Jonathan Maheux indique que nous sommes rendus au point portant sur la Société de développement de Beauce (SDB) et que nous devons procéder à l'ajournement temporaire de l'assemblée annuelle du CEB et ouvrir l'assemblée annuelle de la SDB.

AA 25-05-004 7.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 16 H 25, SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-STÉPHANE BOURQUE D'UNANIMITÉ APPUYÉE PAR M. LUC PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 25-05-005 7.2 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 16 H 29, SUR UNE PROPOSITION DE MME BRIGITTE BUSQUE DÛMENT APPUYÉE PAR M. CLAUDE PROVOST, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

8. MANDAT DES EXPERTS-COMPTABLES

Jonathan Maheux rappelle que lors de l'assemblée annuelle en 2022, les membres ont confié le mandat d'audit à la firme Lemieux Nolet jusqu'au terme de l'exercice financier 2025. Il n'y a donc pas lieu de nommer une firme cette année.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres sont invités à poser leurs questions. Aucune question n'est posée.

AA 25-05-006 10. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS

La présidente du CEB désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom du Conseil économique de Beauce ainsi que pour les administrateurs de la Société de développement de Beauce au cours de l'année financière 2024.

SUR UNE PROPOSITION DE M. LUC PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. NICOLAS JEAN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier les faits et gestes des administrateurs du Conseil économique de Beauce et de la Société de développement de Beauce pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET DES OFFICIERS

AA 25-05-007 11.1 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS POUR LES POSTES À POURVOIR

Hélène rappelle aux membres le mode de désignation et d'élection des administrateurs tel qu'apparaissant à l'article 8.2 des Règlements généraux de la société. Le CA est composé de 13 sièges d'administrateurs, dont 5 sont attirés à des partenaires du CEB qui sont responsables de nous désigner le représentant de leur choix. Il s'agit de la MRC de Beauce-Sartigan, l'UPA de Beauce-Sartigan et le Comité Interordre en éducation - regroupant le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, le Cégep et le Centre universitaire.

Pour 2025 :

- La **MRC de Beauce-Sartigan** désigne : **M. Yvan Paré**, maire de la Municipalité de Saint-Martin, **M. André Lapointe**, maire de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines et **Mme Manon Bougie**, conseillère municipale et mairesse suppléante à la Ville de Saint-Georges.
- **L'UPA de Beauce-Sartigan** a désigné **Mme Sophie Roy**, présidente du syndicat.
- Le **Comité Interordre** avait désigné l'an dernier **Mme Caroline Bouchard**, directrice générale du Cégep Beauce-Appalaches, pour un mandat de 2 ans.

Conformément aux règlements, nous avons reçu des résolutions officielles de chacun des organismes, et ce, avant la tenue de l'assemblée annuelle. Pour les **administrateurs élus pour un secteur d'activité**, les règlements indiquent que « tout membre en règle se qualifiant pour un secteur, accepté par le conseil d'administration avant la tenue de l'assemblée annuelle selon la procédure de mise en candidature élaborée par le conseil d'administration

est éligible ». Pour l'année 2025-2026, voici les mises en candidature reçues au CEB, qui sont remplies et dûment contresignées :

Secteurs	Candidats pour un mandat de 2 ans		Proposé par	Secondé par
Affaires	1 ^{er} mandat	Simon Grondin <i>Comact</i>	Pierre-Luc Carrier <i>Design Franc Art</i>	Jonathan Maheux <i>BVA</i>
Affaires	3 ^e mandat	Pierre-Luc Carrier <i>Design Franc Art</i>	Jonathan Maheux <i>BVA</i>	Pierre Poulin <i>CDID inc.</i>
Technologies de l'information	3 ^e mandat	Pierre Poulin <i>CDID inc.</i>	Jonathan Maheux <i>BVA</i>	Pierre-Luc Carrier <i>Design Franc Art</i>
Activités professionnelles et institutions financières	2 ^e mandat	Jonathan Maheux <i>BVA</i>	Ryan Beaudoin <i>Usinage Xpress</i>	Peggy Duquet <i>Métal Duquet</i>

En conclusion, le nombre de mises en candidature correspond au nombre de sièges qui étaient vacants. Tous ces administrateurs n'ont pas d'opposition et sont par conséquent élus à leur poste pour un terme de 2 ans. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection, nous pouvons donc fermer la période d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE M. NICOLAS JEAN DÛMENT APPUYÉE PAR M. LUC PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter toutes ces nominations provenant des différents secteurs d'activité concernés.

11.2 ÉLECTION DES OFFICIERS ET AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

AA 25-05-008 11.2.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

Jonathan mentionne que nous allons procéder à un petit ajournement de l'assemblée afin que les administrateurs puissent procéder à l'élection des officiers et membres du comité exécutif en huis clos. Elle invite les administrateurs présents à se retirer quelques minutes et aux autres membres à demeurer sur place durant ce temps.

À 16 H 32, SUR UNE PROPOSITION DE MME ANNE-MARIE RODRIGUE DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BOILY, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 25-05-009 11.2.2 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 16 H 35, SUR UNE PROPOSITION DE M. PATRICK BUSQUE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARIO PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

Suite à la réunion des membres du conseil d'administration, Jonathan Maheux présente les membres du comité exécutif incluant les officiers :

Secteurs	Exécutif 2025-2026	Officiers
Affaires	Steve Boily (Pomerleau)	Secrétaire-trésorier
	Peggy Duquet (Métal Duquet (1994) inc.)	Présidente
Municipalités	André Lapointe (Mun. Saint-Simon)	
	Manon Bougie (Ville de Saint-Georges)	
Institutionnel	Brigitte Busque (RBC Banque Royale)	
	Jonathan Maheux (BVA)	Vice-président
Autres	Pierre Poulin (CDID inc.)	
(Non-votant)	Hélène Latulippe (CEB)	

AA 25-05-010 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Peggy Duquet tient tout d'abord à remercier les membres du conseil d'administration pour leur confiance puis mentionne qu'elle accepte, avec beaucoup d'humilité, la présidence du CEB pour une 2^e année. Elle salue l'équipe de la permanence pour leur travail ainsi que leur dévouement à la cause des entrepreneurs d'ici et ajoute qu'elle a été à même de voir, à plusieurs occasions, les efforts déployés ainsi que la qualité du service et du support qu'ils ont rendus aux membres et aux clients. Il y a de quoi être fier d'avoir une organisation aussi présente et proactive. Elle souligne le tournoi de golf du CEB qui aura lieu le 11 juillet prochain et qui est déjà complet depuis plusieurs semaines. Peggy Duquet remercie les membres pour leur participation et procède à la levée de l'assemblée.

À 16 H 38, SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-STÉPHANE BOURQUE DÛMENT APPUYÉE PAR M. LUC PAQUET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

Jonathan Maheux
Président d'assemblée

Hélène Latulippe
Secrétaire d'assemblée

Rédigé par Marie-Claude Martineau.